

PROCES VERBAL

Réunion du Conseil Municipal du mardi 23 février 2021

Date de la convocation

Le 11 février 2021

Date de l'affichage

Le 11 février 2021

Présents :

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-trois février à dix-huit heures quinze minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la salle annexe sous la présidence de Monsieur Jean-Charles PAILLART, Maire.

MM. PAILLART, Mme JAMOIS, MM. MARY, TESTARD, FRANCOIS Marc, Mmes LACOMBLE, OUIN, DERWEDUWEN.

Excusés :

Mmes FRANCOIS Marie-France, PEREIRA, PEAUCELLIER, MM. DRELY, ELIE, NACHUN, FAUCHEUX.

Avait donné procuration :

Mme FRANCOIS Marie-France à Mr MARY
Mme PEREIRA à Mme OUIN

Mme PEAUCELLIER à Mr PAILLART

Mr DRELY à Mr TESTARD

Mr NACHUN à Mme LACOMBLE

Secrétaire de séance :

Fabienne OUIN

A l'ordre du jour

- Adoption du Procès-Verbal du mardi 24 novembre 2020
- Droits de préemption : vente habitations 6 rue Roger Froissart et 12 Chemin des Tisserands – lot de pêche : AC n°70
- ADICO : contrat de sauvegarde externalisée des données
- S.I.E. Bassin de Natation de Savignies – participation 2021 (fiscalisation ou défiscalisation)
- Création d'un contrat à durée déterminée au 8 mars 2021 – remplacement ATSEM – 30h/semaine
- Création contrat P.E.C au 1^{er} avril 2021 – Agent des espaces verts – 20h/semaine - 1 an
- Renouvellement contrat à durée déterminée adjoint technique des espaces verts au 16 avril 2021 – 35h/semaine – 1 an
- Cté Agglo du Beauvaisis : rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets (document à consulter en mairie)
- Cté Agglo du Beauvaisis : rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif (document à consulter en mairie)
- Cté Agglo du Beauvaisis : rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service assainissement non collectif (document à consulter en mairie)
- Cté Agglo du Beauvaisis : rapport annuel 2019 du délégataire relatif à la gestion de l'eau et de l'assainissement (document à consulter en mairie)

- SIEAB – rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2019 (document à consulter en mairie)
- Brocante (organisation et nomination d'un régisseur) - fête communale 2021
- Projet d'un City Stade
- Aire de jeux pour les enfants : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise
- Questions diverses.

Monsieur PAILLART remercie les membres présents à la réunion de Conseil Municipal.

Monsieur PAILLART demande le rajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

1 – Projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie

1 - Adoption du Procès-Verbal du mardi 24 novembre 2020

Pas de remarque

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu et signe le registre.

2 - Droits de préemption : vente habitations 6 rue Roger Froissart et 12 Chemin des Tisserands – lot de pêche : AC n°70

Proposition de Monsieur PAILLART :

Vente habitations 6 rue Roger Froissart et 12 Chemin des Tisserands – lot de pêche : AC n°70

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer de droit de préemption sur ces ventes.

3 – Projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie

Proposition de Monsieur PAILLART :

Roissy-Picardie est un projet de maillage du réseau ferroviaire devant permettre la mise en place de services TGV au départ d'Amiens, et de services TER cadencés depuis Compiègne, Creil, Beauvais et Amiens vers Roissy-Charles-de-Gaulle.

Ces services TER constitueront une véritable alternative à la voiture individuelle pour les nombreux Beauvaisiens, Picards et Franciliens travaillant sur le pôle d'emploi de Roissy ou devant accéder à la plateforme aéroportuaire.

A l'intersection des flux économiques, et à proximité d'un des pôles européens les plus importants, le projet Roissy-Picardie est une chance pour le territoire en matière économique, d'emploi, de transport, d'habitat.... En offrant à la Région des Hauts de France une nouvelle opportunité d'ouverture de son territoire sur le pôle économique de Roissy-Charles-de-Gaulle, ce projet d'avenir pour la mobilité de milliers d'usagers permet le développement de nouvelles connexions internationales pour tout le Département de l'Oise.

La Commission Plénière de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis en date du 12 février dernier a émis un avis favorable au projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de liaison ferroviaire Roissy-Picardie.

4 – ADICO : contrat de sauvegarde externalisée des données

Proposition de Monsieur PAILLART :

L'ADICO (Association pour le Développement et l'Innovation numériques des Collectivités) propose un contrat de **sauvegarde externalisée**. Les termes désignent l'opération qui consiste à mettre en sécurité les données contenues dans le système informatique sur Data Center, à retrouver les données perdues ou détruites et à les restituer à la collectivité sur un support adapté ou à les restaurer sur son serveur ou poste de travail par intervention en télémaintenance.

Cout annuel : 170€

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le contrat de sauvegarde externalisée des données avec l'ADICO et autorise Monsieur le Maire à signer les actes administratifs correspondants.

5 – S.I.E. Bassin de Natation de Savignies – participation 2021 (fiscalisation ou défiscalisation)

Proposition de M. Le Maire :

La participation de la commune d'Herchies s'élève à 8 470€ pour 2021.

Les cours de natation sont dispensés en 2 sessions : les élèves de CP - CE1 de septembre à mi-décembre et les élèves de CE2/CM1/CM2 de mars à juin, soit 15 élèves par session auxquels s'ajoutent les enfants résidents à l'extérieur et pour lesquels la facturation est prise en charge par les communes de résidence puisqu'elles sont adhérentes au SIE bassin de natation de Savignies (dans le cas où la commune de résidence ne serait pas adhérente au syndicat, la participation serait prise en charge par notre commune).

Cette somme est fiscalisée (prélevée directement sur la feuille d'imposition).

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la participation 2021 de 8 470€ pour le Bassin de Natation de Savignies et décide de rester fiscalisé pour l'année 2021.

6 – Création d'un contrat à durée déterminée au 8 mars 2021 – remplacement ATSEM – 30h/semaine

Proposition de M. Le Maire :

Madame Carole VASSARD – ATSEM est toujours en arrêt de travail (elle passera de nouveau devant le Comité Médical du Centre de Gestion de l'Oise fin avril 2021).

Monsieur PAILLART propose de renouveler le contrat à durée déterminée pour remplacement d'une ATSEM 30h/semaine modulables à compter du 8 mars jusqu'au 30 avril 2021.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le contrat à durée déterminée au poste de remplacement d'une ATSEM 30h/semaine modulables à compter du 8 mars au 30 avril 2021 et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

7 – Création contrat P.E.C au 1^{er} avril 2021 – Agent des espaces verts – 20h/semaine - 1 an

Proposition de Monsieur PAILLART :

Monsieur PAILLART informe la nécessité de création d'un contrat aidé P.E.C. (Parcours Emploi Compétences) de 20h/semaine au poste d'agent d'entretien des espaces verts à compter du 1^{er} avril 2021, pour 1 an.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de recruter un agent des espaces verts en contrat aidé P.E.C. (Parcours Emploi Compétences), d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au recrutement d'une personne et à signer tous actes administratifs correspondants.

8 – Renouvellement contrat à durée déterminée adjoint technique des espaces verts au 16 avril 2021 – 35h/semaine – 1 an

Proposition de Monsieur PAILLART :

Monsieur PAILLART informe que l'agent actuellement recruté bénéficie d'un contrat de droit public d'un 1 renouvelable sur 3 ans. L'agent a commencé en avril 2020 et s'est bien intégré à l'équipe.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de renouveler le contrat à durée déterminée d'adjoint technique des espaces verts au 16 avril 2021 – 35h/semaine pour 1 an et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs correspondants.

9 – Rapports annuels 2019 :

Proposition de Monsieur PAILLART :

- Cté Agglo du Beauvaisis : rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de collecte des déchets (document à consulter en mairie)
- Cté Agglo du Beauvaisis : rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service assainissement collectif (document à consulter en mairie)

- Cté Agglo du Beauvaisis : rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service assainissement non collectif (document à consulter en mairie)
- Cté Agglo du Beauvaisis : rapport annuel 2019 du délégataire relatif à la gestion de l'eau et de l'assainissement (document à consulter en mairie)

Les rapports ont été soumis et validés au Conseil Communautaire du 11 décembre 2020.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et accepte les rapports annuels 2019 ci-dessus énumérés.

10 – SIEAB – rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2019 (document à consulter en mairie)

Proposition de M. Le Maire :

Monsieur PAILLART porte à connaissance le rapport ci-dessus énuméré. Il précise que l'eau est de bonne qualité.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable au rapport 2019 sur le prix et qualité du service public

11 – Brocante (organisation et nomination d'un régisseur) – fête communale 2021

Monsieur PAILLART informe qu'en raison de la crise sanitaire actuelle et des décisions gouvernementales qui seront prises en mai il ne sait pas si la brocante et la fête auront lieu cette année :

FETE : La fête foraine aura lieu les 15, 16 et 17 mai 2021

BROCANTE : La 35^{ème} brocante aura lieu le dimanche 16 mai 2021. Le prix est à 3€/ml et un mètre est offert dès l'achat du 1^{er} mètre. Brocante au profit de l'Association de parents d'élèves HERCHIESCHOOL. Madame Stéphanie PEREIRA est nommée régisseur titulaire et Monsieur Gilles MARY régisseur suppléant.

Décision du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, d'organiser en fonction des règles sanitaires qui seront annoncées que la fête communale aura lieu les 15 16 et 17 mai 2021, la brocante le dimanche 16 mai 2021. Le prix est de 3€/ml et un mètre est offert dès l'achat du 1^{er} mètre. Madame Stéphanie PEREIRA est nommée régisseur titulaire et Monsieur Gilles MARY régisseur suppléant.

12 – Projet d'un city stade

Proposition de M. Le Maire :

Suite à la rencontre en mairie avec Madame Nadège LEFEBVRE – Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, Madame Brigitte LEFEBVRE et Monsieur Charles LOCQUET Conseillers Départementaux le 5 janvier dernier Monsieur PAILLART a évoqué le projet de city stade sur la commune d'Herchies. Madame Nadège LEFEBVRE a précisé que le Conseil Départemental subventionnait les city stade à hauteur de 70% et que le dossier était monté de A à Z par ses services sous forme d'appel d'offres.

Dans un premier temps la mairie doit adresser une lettre de demande pour un projet de city stade au Conseil

Départemental. Le coût d'un city est entre 100 000€ et 130 000€ TTC - pour un visuel il faut aller voir le city stade de Savignies et de St Omer en Chaussée.

13 – Aire de jeux pour les enfants : demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise

Proposition de M. Le Maire :

Demande de subvention pour la création d'une aire de jeux pour les enfants auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

Monsieur PAILLART propose de mettre 1 aire de jeux au stade de foot et 1 petite sur la place communale.

Le dossier sera géré par la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de solliciter les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise pour la création de 2 aires de jeux.

14 – Questions diverses

✓ **Madame LACOMBLE** informe que le grillage qui longe la voie SNCF est en mauvais état et que quelques poteaux sont cassés.

Monsieur PAILLART précise que c'est la SNCF qui est en charge de ces travaux et qu'ils ont déjà été signalés par la mairie par courrier.

✓ **Madame DERWEDUWEN :**

- Précise de faire nettoyer le bas du grillage du terrain de tennis
- Souhaite faire enlever le panneau d'information sur les sentiers du Beauvaisis qui se trouve sur le parking devant la mairie car il est illisible.

Monsieur PAILLART précise que le panneau n'appartient pas à la mairie mais à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et que Madame FRANCOIS a effectué de nombreuses relances pour le remettre en état. La Communauté d'Agglomération devait remplacer le plexi glace pour fin décembre mais les travaux sont reportés au 1^{er} semestre 2021

- Propose de faire mettre du plexi-glace sur les panneaux d'informations de la mairie qui se trouvent à divers points dans le village, car lors de pluie les documents sont mouillés et illisibles.
- Propose de faire fabriquer un panneau d'information sur les activités, les entreprises... à l'entrée du village pour que les personnes qui visitent le village aient des informations.

Monsieur PAILLART précise que ces informations seront mises sur le site internet.

- Propose de mettre un panneau à la décharge à la sortie d'Herchies en direction de la Neuville Vault pour signaler les interdictions de dépôts sauvages

Monsieur PAILLART précise que cette décharge n'est pas sur le territoire d'Herchies mais de la Neuville Vault. La première décharge appartient à la commune d'Herchies et la deuxième décharge appartient à un particulier.

- Demande que les réserves incendie soient entretenues et contrôlées. Il y a deux accès à dégager rue des Tisserands car les réserves incendies sont dans des haies. Dégager les accès pour faciliter le travail des pompiers.

Monsieur PAILLART précise que les réserves incendies sont entretenues par le SIEAB de Beauvais tous les ans – 19 bornes dans le village – coût : 4 900€ environ

✓ **Madame DERWEDUWEN :**

- Souhaite savoir si la commune envisage de remettre en état le parking devant l'entreprise DLTE (ancien magasin l'Usine aux Affaires).
Monsieur PAILLART précise que ce parking n'est pas communal. Il appartient à l'entreprise DLTE.
- Souhaite que la signalisation « STOP » sur la chaussée soit repeinte au Catillon.
Monsieur PAILLART précise que c'est prévu mais qu'en raison du mauvais temps ce travail a été reporté et sera fait prochainement.
- Souhaite que les caniveaux soient entretenus.
Monsieur PAILLART précise que les caniveaux sont faits 3 fois par an en moyenne ou dès constatation d'amas feuilles ou d'obstruction des bouches d'égout.
- Elle précise qu'elle a rencontré Monsieur et Madame BIZET du Jardin du Brûle qui lui ont signalé un problème avec le terrain de Madame LEROUX. Madame LEROUX a fait couper des arbustes et le terrain est resté en friche et n'est pas clôturé. Elle souhaite savoir si la commune peut intervenir sur ce sujet.
Monsieur PAILLART précise que dans un premier temps Monsieur et Madame BIZET doivent se mettre en rapport avec Madame LEROUX et ne voit pas comment la commune peut intervenir sur ce sujet.
- Souhaite savoir si de nombreuses personnes sont venues faire le test COVID le jeudi 18 février dernier à la salle pluri-scolaire.
Monsieur PAILLART précise que 52 personnes sont venues se faire tester.

✓ **Madame OUIN** souhaite savoir où en est le dossier concernant le passage des camions dans le village. Monsieur PAILLART précise qu'une rencontre est prévue prochainement avec l'UTD de Songeons pour un diagnostic de circulation.

✓ **Monsieur MARY** informe qu'il a du sable dans sa canalisation d'eau potable.

✓ **Madame JAMOIS** précise que le site internet de la commune avance. Elle souhaite l'avis du Conseil Municipal pour le choix de l'adresse URL :

- www.herchies.fr ou www.mairie.herchies.fr

Le Conseil Municipal, à l'unanimité choisit : www.herchies.fr

La séance est levée à 19 heures 45.